

## Conseil d'arrondissement du 20<sup>ème</sup>

Séance du 6 mars 2023

Sur proposition de Laurent Sorel

### Vœu contre la réforme des retraites du gouvernement et pour la retraite à 60 ans !

Considérant le projet de contre-réforme des retraites du gouvernement Macron-Borne qui veut faire reporter l'âge de départ à la retraite à 64 ans et accélérer le passage aux 43 annuités pour une retraite à taux plein ;

Considérant que le résultat concret de cette contre-réforme si elle est appliquée, sera de contraindre l'immense majorité des salarié-e-s à travailler plus longtemps parfois jusqu'à 67 ans pour une retraite sans décote dont résultera finalement une baisse des pensions versées, quand on sait que de plus en plus de salarié.e.s ont des carrières hachées et que la moitié des actif.ve.s de plus de 60 ans ne sont plus en capacité de travailler en raison de leur santé, ou sont au chômage ou au RSA, au regard de la frilosité des entreprises à recruter du personnel en fin de carrière ou ayant passé un certain âge ;

Considérant que contrairement à ce que dit le gouvernement le système des retraites n'est pas en danger, le déficit annoncé par le gouvernement lui-même pour les 25 prochaines années représentant moins de 3% des dépenses totales et 0.4% du PIB ;

Considérant que pour combler ce déficit d'autres solutions que celles proposées par le gouvernement existent: augmenter les salaires dans le privé et le point d'indice dans la fonction publique, augmentant par là-même mécaniquement les cotisations sociales, supprimer les exonérations de cotisations sociales... ;

Considérant que contrairement à ce que dit le gouvernement et malgré les quelques modifications proposées, cette contre-réforme demandera de fait des efforts supplémentaires à celles et ceux qui en font déjà le plus, les femmes, les carrières longues et celles et ceux occupant les métiers pénibles ;

Considérant que l'âge de départ des femmes augmentera deux fois plus que celui des hommes, y compris avec leurs trimestres supplémentaires alloués aux mères, les obligeant à attendre 64 ans pour une retraite, potentiellement décotée ;

Considérant que pour les carrières longues, l'âge de départ reculera de deux ans pour celles et ceux qui ont commencé à travailler à 18 ou 19 ans et d'un an pour celles et ceux ayant commencé avant 18 ans ;

Considérant que contrairement là encore à ce qu'affirme le gouvernement il n'y aura pas de retraite minimale à 1200 euros brut pour toutes et tous, sachant que sur les 5 millions de retraité-e-s qui touchent moins de 1200 euros brut, seulement 5% maximum d'entre eux devraient atteindre les 1200 brut avec la contre-réforme ;

Considérant que le gouvernement s'entête à passer en force sur sa contre-réforme en utilisant le 47.1, pour limiter les débats à l'Assemblée Nationale où il ne dispose pas de majorité et alors que 7 Français.e.s sur 10 et 93% des actif.ve.s sont opposé.e.s au projet ;

Considérant que dans ce contexte où les parisien-ne-s et les salarié-e-s de la ville de Paris descendent en masse dans la rue pour forcer le gouvernement à retirer ce contre-projet, la majorité municipale

parisienne de gauche doit s'engager pleinement dans le soutien aux mobilisations aux côtés de la très grande majorité des habitant·e·s et des salarié·e·s de la ville ;

Considérant que les 53 000 agents territoriaux à Paris viennent de passer de 1552 à 1607 heures de travail par an, soit 8 jours de plus et qu'ils risquent en plus de se voir ajouter 2 ans de plus au moins, en fin de carrières avant de pouvoir prendre leur retraite ;

Considérant que pour les agents territoriaux comme pour l'ensemble des fonctionnaires, les primes ne sont pas comprises dans le calcul de la pension de retraite ce qui affecte particulièrement le montant des retraites pour les catégories C qui ont des pensions très faibles parfois inférieures à 1200 euros brut ;

Considérant que les agents territoriaux en carrière longue ou en catégorie active (comme les égoutiers, les éboueurs ou les policiers municipaux) devront travailler 2 ans de plus, l'âge de départ passant de 52 à 54 ans ou de 57 à 59 ans ;

Considérant que les égoutiers ne peuvent prétendre à une retraite à 52 ans que s'ils ont passé 12 ans sous terre dont 6 ans consécutifs, soit dix ans avant l'âge légal et qu'ils peuvent obtenir une pension à taux plein que s'ils ont cotisé 32 annuités ;

Considérant qu'avec cette contre-réforme, l'âge de départ sera porté à 54 ans et la durée de cotisation allongée alors que selon la CGT, sur dix égoutiers partant à la retraite à 52 ans aujourd'hui la moitié décède avant 62 ans ;

Considérant que dans ce contexte où les 53 000 agents territoriaux de la ville de Paris comme les autres salarié·e·s pâtiront de cette réforme et où les parisien·ne·s et les salarié·e·s de la ville de Paris descendent en masse dans la rue pour forcer le gouvernement à retirer son contre-projet, la majorité municipale parisienne de gauche doit s'engager pleinement dans le soutien aux mobilisations aux côtés de la majorité des habitant·e·s et des salarié·e·s de la ville ;

Considérant qu'il faut garder l'objectif de revenir à la retraite à 60 ans en revenant dans un premier temps à 40 annuités, seul moyen de permettre concrètement au plus grand nombre de vivre plus longtemps dans des conditions dignes et en bonne santé ;

**Sur proposition de Laurent Sorel le Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement:**

- exprime à nouveau son soutien à la grève et aux manifestations contre le projet de loi sur les retraites ;
- demande au Conseil de Paris et à la Ville de Paris de réitérer leur soutien plein et entier aux grèves et aux manifestations que ce soit par exemple par des banderoles sur les mairies ou des services non essentiels fermés dans les mairies les jours de grèves et manifestation ;
- défend le retour à la retraite à 60 ans et propose au Conseil de Paris de le défendre aussi ;
- ouvre le plus possible les mairies aux réunions et AG de mobilisation d'habitant·e·s et salarié·e·s de l'arrondissement ;
- demande à la Ville de Paris de confirmer le droit pour les agents de participer à plusieurs réunions d'infos syndicales pendant la mobilisation ;
- demande à la Ville de Paris de continuer à faciliter l'accès aux salles pour que les agents se réunissent en AG et facilite l'accès aux salles de la mairie du 20<sup>ème</sup> pour les agents et leurs syndicats dans le 20<sup>ème</sup> ;
- demande à la Ville de Paris de confirmer l'échelonnement des retraits sur salaires (pas plus de 2 jours par mois) ;

- demande à la Ville de Paris de confirmer jusqu'à la fin du mouvement qu'il n'y ait pas de temps à rattraper pour les agents qui arrivent en retard ou partent plus tôt pour cause de grève des transports ou de garde d'enfant ;
- demande à la Ville de Paris de faire en sorte qu'il y ait une tolérance laissée aux personnels d'afficher leur soutien ou leur participation au mouvement.